Basketball

La compétition est régie par le Règlement général des Jeux et celui de la Fédération internationale de basketball amateur (FIBA).

- 1. Chaque équipe se compose de 12 joueurs au maximum, dont l'un exerce la fonction de capitaine (les équipes mixtes peuvent participer).
- 2. Au début des Jeux, chaque équipe présente à l'organisation hôte une liste de ses joueurs indiquant le numéro de chaque joueur et les couleurs de la tenue de l'équipe. Tout changement ultérieur du numéro d'un joueur ne pourra être effectué qu'en accord avec le coordinateur.
- 3. L'Organisation hôte désigne deux arbitres pour chaque match, choisis parmi les membres actifs de l'association de basketball affiliée à la FIBA dans le pays hôte, les arbitres officiels d'autres pays, ou encore les joueurs ne participant pas au match concerné.
- 4. L'organisation hôte fournit les balles de taille réglementaire.
- 5. L'Organisation hôte établit l'ordre des matchs conformément au paragraphe 11 du Règlement général des Jeux.
- 6. La compétition est organisée en deux tours, comme suit :
 - 1er tour: s'il y a au plus cinq équipes, chaque équipe joue un match contre toutes les autres dans un premier tour. S'il y a au moins six équipes, les équipes sont réparties en groupes sur la base du placement de chaque équipe lors des Jeux de l'année précédente. Le nombre de groupes est déterminé en fonction du nombre d'équipes participantes, de façon à assurer qu'aucun groupe ne compte plus de quatre équipes. Le premier groupe comprend l'équipe gagnante et l'équipe classée troisième aux Jeux de l'année précédente tandis que les équipes classées seconde et quatrième font partie du deuxième groupe. Les autres équipes sont reparties suivant la règle énoncée au paragraphe 11 du Règlement général des Jeux. Au sein d'un même groupe, toutes les équipes jouent les unes contre les autres. L'équipe gagnante se voit attribuer deux points. En cas d'égalité, un point est attribué à chaque équipe. Si une équipe ne se présente pas pour un match ou abandonne un match commencé, deux points sont accordés à l'équipe adverse. Le classement des équipes à l'issue du premier tour se fait en fonction du nombre total de points obtenus. En cas d'égalité, les équipes sont départagées en fonction des résultats des rencontres directes, puis par la différence du nombre des points marqués dans la totalité des matchs.
 - **2ème tour**: Les équipes classées premières à l'issue du premier tour se rencontrent pour les matchs de demi-finales, qui sont suivis d'une finale et d'un match pour déterminer l'attribution de la troisième place. S'il y a cinq ou moins de cinq équipes, seules les quatre premières équipes jouent en finale et dans le match pour déterminer l'attribution de la troisième place. Si au moins six équipes participent au tournoi sur la base des groupes décrits ci-dessus, les deux meilleures équipes jouent dans les demi-finales. Les gagnants du premier groupe jouent contre l'équipe placée deuxième du deuxième groupe; et les gagnants du deuxième groupe jouent contre l'équipe placée deuxième du premier groupe. A l'issue de ces rencontres, suivant le système de points décrit plus haut, les deux équipes arrivant en tête se disputent la finale, les deux équipes suivantes jouent le match pour déterminer l'attribution de la troisième place. En cas d'égalité de points à l'expiration du temps réglementaire de ce deuxième tour, des périodes de prolongation de cinq minutes seront accordées jusqu'à ce qu'un gagnant puisse être établit.

- 7. Les matches du premier tour se disputent en deux périodes de 12 minutes chacune; cette durée peut être prolongée, à savoir de 15 ou 20 minutes par période, s'il y a moins de six équipes participantes et avec l'accord de tous les capitaines d'équipes concernés. Les matchs de demi-finale se disputent en deux périodes de 15 minutes chacune, la finale et le match pour la troisième place se disputent en deux périodes de 20 minutes chacune. L'intervalle est de 5 minutes pour tous les matchs du premier tour ainsi que pour les demi-finales et de 10 minutes pour la finale et le match pour la troisième place. Chaque équipe dispose d'un temps mort par période, à l'exception des matchs de finale et pour la troisième place, au cours desquels chaque équipe dispose de deux temps morts par période.
- 8. Chaque joueur peut commettre un maximum de quatre fautes individuelles pour l'ensemble des rencontres à périodes de 12 minutes et un maximum de 5 fautes individuelles au cours des rencontres d'une durée de 15 à 20 minutes par période. Durant les matchs du premier tour et des demi-finales, les équipes ne peuvent commettre plus de six fautes d'équipe par période, au-delà desquelles la règle du bonus pour faute sera appliquée. Lors de la finale et du match pour la troisième place, le règlement de la FIBA portant sur les sept fautes d'équipe est appliqué.
- 9. À la fin de chaque match, les arbitres communiquent au coordonnateur de la discipline les feuilles de résultats dont ils ont au préalable vérifié l'exactitude et dûment signées.